



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**

Montbron-Infos *Edition spéciale*

Mesdames, Messieurs,

Déjà plus d'un mois que le confinement s'est imposé à chacune et chacun d'entre nous. C'est la seule façon de bloquer la propagation du virus. Nous devons respecter les gestes barrières et la distanciation sociale est primordiale.

Notre esprit de service public est de maintenir les agents de notre collectivité sur le « terrain ». Les services techniques ont pendant quelques jours travaillé par roulement. Dès que nous avons mis en place les consignes données par l'agence régionale de santé, toutes les équipes étaient au service de la population.

Les services administratifs qui le peuvent sont en télétravail, mais des permanences physiques et téléphoniques sont maintenues en mairie aux horaires habituels.

- Nous prenons par téléphone des nouvelles d'une vingtaine de foyers par jour. Nous nous heurtons aux personnes qui ne sont pas dans l'annuaire alors n'hésitez pas à joindre le standard de la mairie au 05 45 63 15 15, pour tous problèmes.

- Nous rendons service aux personnes les plus isolées et nous constatons beaucoup d'entraide entre voisins.

- Nous avons maintenu les marchés hebdomadaires (place de la Liberté et place Gillibert Duplantier) grâce à l'obtention d'une dérogation de la préfecture de la Charente. Il nous paraît essentielle que la chaîne alimentaire soit maintenue sur le territoire. C'est, de plus, un soutien aux producteurs locaux.

- Nous avons travaillé avec la communauté de communes, les chambres consulaires, les services de l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine pour venir en aide aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise.

La communauté de communes ayant la compétence économique, nous indiquons dans ce Montbron-Infos, page 2, les informations précises données par son Président à l'intention de tous les chefs d'entreprise.

La commune de Montbron, dans la mesure de ses moyens, assumera ses responsabilités.

Je rappelle que des permanences sont maintenues en mairie et au siège de la communauté de communes. Chacun pourra être conseillé et guidé. N'hésitez pas à joindre le standard au 05.45.63.15.15.

Une multitude d'initiatives privées et publiques ont été constatées sur notre territoire. L'une d'entre elles est le don de tablettes pour les résidents de l'EHPAD afin qu'ils communiquent avec leurs familles. Les généreux donateurs sont la communauté de communes, la fondation « Les Hôpitaux de Paris » et le « Lion's Club Bandiat-Tardoire ».

Je remercie très chaleureusement les personnels soignants du territoire, qui consacrent tout leur professionnalisme et leur énergie au service des plus âgés et des plus faibles. Nous ne devons pas oublier tous les travailleurs de l'ombre qui permettent au territoire de rester à flot et de répondre aux besoins de chacun.

Je remercie toutes celles et ceux qui sont restés engagés pendant cette période, et ont fait preuve de solidarité envers les plus frappés par cette crise sanitaire, économique et sociale sans précédent.

Très respectueusement, votre maire, Gwenhaël François



Montbron, le 14 avril 2020

Affaire suivie par : Marine BOUSSETON

E-mail : m.bousseton@rochefoucauld-perigord.fr

Tél : 07.62.66.69.46

Madame, Monsieur,

Dans le but de répondre au mieux à vos préoccupations et aux besoins de votre entreprise face à la crise du coronavirus, nous vous sollicitons afin de dresser un état des lieux le plus exhaustif possible. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire de la chambre consulaire dont vous dépendez. Vos retours nous permettront de mieux cibler les réponses qui pourraient être apportées.

Si vous relevez de la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA): questionnaire en ligne à l'adresse <http://www.cma-charente.fr/> dans la rubrique « coronavirus ».

Si vous relevez de la chambre de commerce et de l'industrie (CCI) : questionnaire en ligne à l'adresse <https://www.charente.cci.fr/> dans la rubrique « actualités ».

Si vous relevez de la chambre d'agriculture, merci de prendre contact avec Marine BOUSSETON, en charge du développement économique à la communauté de communes (07.62.66.69.46 ou m.bousseton@rochefoucauld-perigord.fr). Pour les producteurs, nous vous encourageons à vous référencer sur la plateforme « pensez local 16 » sur le site: <https://charente.chambre-agriculture.fr/pensez-local/pensez-local-16/>

Vous pourrez retrouver les liens vers les questionnaires et vers la plateforme « pensez local 16 » sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse <https://www.rochefoucauld-perigord.fr/> dans la rubrique « actualités ». Vous y trouverez également une présentation du plan d'urgence de la Région Nouvelle-Aquitaine recensant notamment les différentes mesures à destination des acteurs socio-économiques. Pour plus d'informations sur ces aides régionales, vous pouvez aussi contacter directement la Région au 05.57.57.55.88.

La communauté de communes est à votre écoute. N'hésitez pas à me contacter ou à solliciter les services, notamment Marine BOUSSETON.

Je vous assure de tout mon soutien et de celui de tous les élus du territoire et vous prie de bien vouloir recevoir mes meilleures salutations.

Jean-Marc BROUILLET

Président de la communauté de communes
La Rochefoucauld Porte du Périgord



Siège social de Montbron

2 rue des Vieilles Ecoles
16220 MONTBRON

Tél: 05 45 63 15 16
Fax: 05 45 60 39 93

Antenne de La Rochefoucauld

1 avenue de la Gare
BP 50014
16110 LA ROCHEFOUCAULD
Tél: 05 45 63 00 52
Fax: 05 45 63 15 36

Appel au civisme



Pour les Montbronnais raccordés au service d'assainissement collectif (tout à l'égout), je vous demande de ne pas jeter vos lingettes dans le réseau car c'est un tonnage important in fine qui arrive à la station d'épuration et endommage le matériel et l'usine de traitement.

A Montbron, deux pompes ont dû être remplacées pour un montant de 3200€.

Même si elles sont réputées « biodégradables », il est essentiel de les jeter uniquement dans la poubelle.

Fabrication de « masques tissus »



Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Montbron coordonne la fabrication de masques tissus « grand public », grâce à la participation très active de quelques couturières de l'Atelier Créatif et de quelques autres extérieures au club.

Ces masques seront distribués gratuitement à la mairie d'ici fin avril au fur et à mesure de leur confection (1 masque par adulte). Ces masques sont lavables. Ils seront délivrés bouillis, repassés et sous poche.

Nous manquons toutefois d'élastiques et de fil pour machine à coudre. Si vous en détenez, ainsi qu'éventuellement des coupons de tissus propres, vous pouvez contacter :

Danièle BERNARD, adjointe au maire, déléguée au CCAS:

Mairie : 05.45.63.15.15 ou 05.45.63.15.13. Personnel : 05.45.70.76.38

Vos dons peuvent être déposés dans des boîtes disponibles devant mon domicile au 15 rue du Combattant en AFN ou devant le domicile de Mme Janine Vergnaud (cheville ouvrière de l'opération): rue du Professeur Basset. Son numéro est le : 05.45.23.94.38.

Je vous informe qu'actuellement les « Droles de Dames » et « M'Zel Soleil » vendent des masques déposés au bureau de tabac de Patrice Jubineau et à la charcuterie de Mme Alves « saveurs et gourmandises ». Mme Rebecca Larapidie propose également des masques, « chez Pelet » à Montbron, téléphone : 06.75.43.86.11.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les petites mains qui s'activent pour le bien de la population montbronnaise.

Restons confinés, amicalement, Danièle Bernard, adjointe déléguée au CCAS

Informations diverses

La Poste: ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14h à 16h. 05 45 62 58 42.

Trésor public: accueil téléphonique. 05 45 70 71 18. Lundi et mardi 9h-12h; 14h-16h. Mercredi et jeudi 9h-12h.

Bibliothèque: fermée. **Office de Tourisme:** fermé.

Mairie: ouverte aux heures habituelles. Du lundi au vendredi: 9h-12h; 14h-17h30. 05 45 63 15 15.

Communautés de communes: accueil téléphonique, 05 45 63 15 16, du lundi au jeudi: 9h-12h; 14h-17h30. vendredi: 9h-12h 14h-16h. Ouverte à ces horaires uniquement pour les urgences.

Déchets: déchetterie fermée, Calitom a mis ses priorités sur le ramassage des sacs poubelles.

Restos du cœur: distribution les mardis de 14h à 16h30.

Syndicat des eaux du KARST: accueil téléphonique: 06 85 38 69 05.

Evolution de la crise et besoin psychologique

Beaucoup d'informations circulent sur internet avec des sources plus ou moins fiables.

Nous vous rappelons les différents sites officiels sur lesquels suivre l'évolution de la situation au sujet du COVID-19 :

- <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Un numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000. Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des signes d'infections respiratoires il faut contacter le 15 ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre.

Soutien psychologique:

Vous avez une inquiétude, un besoin de parler ou d'échanger: des professionnels sont à votre écoute au 0 809 109 109 (numéro géré par la Plateforme Territoriale d'Appui de la Charente tous les jours de 9h à 17h.

Plus d'informations sur <https://www.rochefoucauld-perigord.fr/> mis à jour régulièrement.

Restauration: repas à emporter

Restaurant Aux Caprices:

Plats à emporter à compter du vendredi 30 avril. La carte (disponible sur la page facebook de Restaurant Aux Caprices » est réduite, elle est susceptible de s'agrandir au fil du temps selon les fournisseurs et l'affluence.

Pour le moment les horaires seront du jeudi au dimanche soir inclus de 18h à 20h30 . Vous pourrez passer vos commandes jusqu'à 17h30 via messenger accessible sur la page facebook « Restaurant Aux Caprices » ou par téléphone au 05 45 65 56 99.

Pour limiter les risques de contagion personne ne rentrera dans le restaurant, Aurélie et Greg vous attendront devant la porte avec votre commande .

Pour les règlements, les chèques ne sont pas acceptés mais tous les autres mode de règlement sont possibles.

Restaurant La Toscane:

Le service de vente à emporter reprend tous les jours, vous pouvez venir récupérer vos plats à partir de 18h00 et jusqu'à 20h30.

La carte est disponible sur la page facebook de La Toscane, Jean-François et son équipe peuvent préparer pour le moment les pâtes et les pizzas (sauf les fruits de mer).

Pour passer commande : 05.45.70.83.31.

EHPAD de Montbron:

La cuisine prend en charge le portage de repas à domicile.

Les menus sont élaborés par le Responsable de la cuisine et un cuisinier. Une diététicienne les valide en Commission des Menus, avec la participation des résidents et du personnel de l'établissement.



La plateforme **PENSEZ LOCAL 16** a pour objectif de faciliter la mise en relation entre les producteurs, les consommateurs et les acheteurs professionnels locaux.

Dans cette période inédite, les valeurs de solidarité n'ont jamais été aussi importantes alors n'hésitez pas consommez local!